Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2840

28 – EURE-ET-LOIR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHARTRES

Jugement d'ouverture

Date : 24 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
934 670 068 RCS Chartres.
934 670 068 RM 28.
BOULANGERIE JUSTINE ET DAMIEN.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : toutes activités liées à la boulangerie, la pâtisserie, la viennoiserie, les glaces, la confiserie, au salon de thé, à la chocolaterie, à l'épicerie..
Adresse : 3, rue de Châteaudun, 28240 La Loupe.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mars 2025, désignant mandataire judiciaire Selas Zanni & Associes Représentée par Maître Olivier Zanni 1 rue Gabriel Péri 28000 Chartres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.